

Carte Mastercard^{MD} HSBC Premier World

Encadré informatif sur les taux et les frais

Taux d'intérêt annuels	<p>Ces taux d'intérêt entrent en vigueur le jour où votre compte Mastercard HSBC (le «compte») est activé.</p> <p>Achats et frais : 20,99 % (si vous résidez au Québec, 19,9 %)</p> <p>Avances de fonds, y compris les transactions en quasi-espèces : 22,99 % (si vous résidez au Québec, 21,99 %)</p> <p>Transferts de solde : 22,99 % (si vous résidez au Québec, 21,99 %)</p> <p>Chèques : 22,99 % (si vous résidez au Québec, 21,99 %)</p>
Période sans intérêt et délai de grâce	<p>21 jours</p> <p>Vous bénéficierez d'une période de grâce sans intérêt sur les nouveaux achats et sur les frais d'au moins 21 jours si vous remboursez votre solde au complet avant la date d'échéance.</p> <p>Il n'y a pas de période sans intérêt pour les avances de fonds, y compris les transactions en quasi-espèces, les transferts de solde et les chèques.</p> <p>Les intérêts commencent à s'appliquer sur les achats, les avances de fonds, y compris les transactions en quasi-espèces, et les frais à compter de la date de la transaction et sur les transferts de solde et les chèques à compter de la date où ils sont inscrits à votre compte.</p>
Paiement minimum	<p>Paiement minimum désigne le total du :</p> <ul style="list-style-type: none"> • montant le plus élevé des trois montants suivants : <ul style="list-style-type: none"> (i) 3 % du nouveau solde (ou 5 % du nouveau solde si vous résidez au Québec), arrondi au dollar le plus près; ou (ii) 10 \$; ou (iii) les frais d'intérêts dus sur votre relevé (arrondis au dollar le plus près); plus • tous les montants impayés en retard; plus • tous les montants qui dépassent votre limite de crédit. <p>Si votre nouveau solde est de moins de 10 \$, le paiement minimum est égal au nouveau solde.</p>
Opérations de change	<p>2,5 %</p> <p>Lorsque vous effectuez une transaction ou obtenez un remboursement en devise, nous vous facturons ou vous créditions le montant en dollars canadiens. Nous convertissons le montant en dollars canadiens à un taux qui est de 2,5 % supérieur au taux de change déterminé par Mastercard qui est en vigueur à la date à laquelle la transaction est inscrite dans votre compte. Ce taux peut être différent du taux en vigueur à la date où vous effectuez la transaction.</p>
Frais annuels	0 \$

<p>Autres frais</p>	<p>Ces frais seront portés à votre compte à la date de la transaction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avances de fonds (ces frais ne s'appliquent pas au Québec) : <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de guichets automatiques (GA) affichant le symbole Mastercard ou Cirrus^{MD} – 5 \$ • Transactions au comptoir (succursale bancaire) d'un établissement financier Mastercard – 5 \$ • Virements télégraphiques, chèques de voyage, devises étrangères, mandats, paiement de dettes, paris, billets de loterie et jetons de casino (qu'on appelle «transactions en quasi-espèces»); ces frais ne s'appliquent pas au Québec) : 5 \$ <p>Ces frais seront portés à votre compte le jour où la transaction est inscrite à votre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paiement ou chèque refusé (ces frais ne s'appliquent pas au Québec) : 25 \$ • Chèque fait à l'ordre d'un commerçant à l'extérieur du Canada (ces frais ne s'appliquent pas au Québec) : 5 \$ • Copie supplémentaire de relevé mensuel ou de facture : 0 \$ • Offre promotionnelle de transfert de solde (ces frais ne s'appliquent pas au Québec) : Jusqu'à 5 % du solde transféré. Nous prélevons ces frais lorsque nous offrons un taux d'intérêt promotionnel sur un transfert de solde pour une période spécifique, qui est plus bas que le taux d'intérêt annuel qui s'applique aux transferts de solde à votre compte. Nous pouvons annuler ou réduire ces frais de 5 % au moment où le taux d'intérêt promotionnel vous est offert. Nous ne prélevons pas de frais de transfert de solde, sauf dans le cadre d'offres promotionnelles. <p>Ces frais seront portés à votre compte à la date du relevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépassement de la limite de crédit (ces frais ne s'appliquent pas au Québec) – si le solde dépasse votre limite de crédit autorisée durant la période du relevé : 29 \$
----------------------------	---

Nous pouvons changer les taux d'intérêt et les frais de temps à autre. Pour en savoir plus, consultez la convention du titulaire de carte.

La carte Mastercard HSBC Premier World est une carte de crédit de prestige pour laquelle des frais d'acceptation plus élevés sont imposés aux commerçants.

Renseignements importants sur la carte Mastercard HSBC Premier World :

Pour demander la carte Mastercard HSBC Premier World, vous devez :

- être client HSBC Premier. Pour obtenir tous les détails sur l'admissibilité à HSBC Premier et tous les frais qui peuvent s'appliquer, veuillez consulter la brochure Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers/Déclaration de renseignements, que vous pouvez trouver dans les succursales de la Banque HSBC Canada ou en ligne, à www.hsbc.ca;
- répondre aux critères d'admissibilité imposés par Mastercard pour l'émission d'une carte de crédit de prestige. Par conséquent, nous pouvons vous demander de nous confirmer que vous avez un revenu annuel personnel d'au moins 60 000 \$ ou que le revenu annuel de votre ménage est d'au moins 100 000 \$.

Si vous n'êtes pas client HSBC Premier ou que vous préférez une autre carte, vous pourriez être admissible à la carte Mastercard HSBC (qui comporte des taux, des frais et des avantages différents). Pour découvrir la carte Mastercard de la HSBC qui vous convient le mieux, veuillez communiquer avec un représentant de la HSBC ou visitez le site www.hsbc.ca.

^{MD/MC} Mastercard et Cirrus sont des marques déposées et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisées en vertu d'une licence.